

GATE 17®

Accompagner la transition écologique  
des entreprises, dans l'intérêt des salarié.es

Expertise

Formation

Mobilisation

Édition 2026



GATE 17 – SAS au capital de 5000€ – 850 568 023 R.C.S. Paris APE 7022Z

Déclaration d'Activité de formation enregistrée sous le numéro 117 560 07275 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

# SOMMAIRE

---

**p.3** À propos

**p.4** Nos accompagnements

**p.5** Nos formations ▼

**p.6** 1. Initiation au dialogue environnemental en entreprise

**p.7** 2. Exercer ses prérogatives environnementales



**p.8** 3. La consultation obligatoire du CSE sur le rapport de durabilité

**p.9** 4. Créer la feuille de route d'actions de son CSE

**p.10** 5. Négocier un accord de mobilité

**p.11** 6. Initiation à la finance responsable pour les représentants

**p.12** Outils de mobilisation ASC

**p.13** Contact

# À PROPOS

## GROUPE

## ACTIONS

## TRAVAIL

## ENVIRONNEMENT

Nouvelles prérogatives environnementales du CSE, consultations obligatoires, négociations et évolution des compétences liées à la transition écologique... Les nouvelles réglementations pour la prise en compte des enjeux environnementaux au sein du dialogue social ne cessent d'enrichir le mandat des représentants du personnel.

Entre les attentes citoyennes qui s'intensifient et la mise sous tension exercée par la force publique, les entreprises sont invitées à repenser leurs modèles, générant parfois des mutations sociales et économiques d'envergure. Notre approche vise à accompagner CSE et syndicats à participer à ces nouveaux enjeux et mettre en œuvre une transition écologique juste, au plus près du terrain.

Dans les années 1970, Michel Despax souligne l'intérêt de croiser, dans l'entreprise, questions sociales et environnementales. Visionnaire et précurseur dans cette approche, il publiera de nombreux ouvrages dédiés à ces enjeux. Son héritage a largement inspiré nos travaux.

“ L'homme a non seulement une influence, souvent gravement perturbatrice, sur le milieu naturel au sein duquel il est venu s'insérer, mais il a été par ses activités diverses l'artisan de son propre environnement, ce dont il est impossible de faire abstraction au moment d'aborder l'étude du droit de l'environnement, en tenant compte tout à la fois du "donné naturel" et du "construit", résultat de l'activité humaine. ”

Michel Despax, Droit de l'environnement, Litec Paris, 1980



**MATHILDE DESPAX**

Experte  
Dialogue social  
Climat & environnement



**HUBERT DESPAX**

Avocat  
Droit du travail



**PIERRE MARIE**

Expert  
Biodiversité et politiques publiques



**ÉMILE MEUNIER**

Avocat  
Droit de l'environnement

Les 4 fondateurs de cette initiative ont développé un réseau d'acteurs, afin de disposer de toutes les compétences en matière sociale et environnementale nécessaires pour répondre aux besoins des partenaires sociaux salariés. En fonction de l'activité des entreprises et salariés qu'ils représentent, les représentants sont accompagnés par des experts adaptés.

# NOS ACCOMPAGNEMENTS

---

## EXPERTISE LORS DES CONSULTATIONS DU CSE

---

L'avis du CSE sur les conséquences environnementales de l'entreprise est désormais obligatoire. Une consultation spécifique concerne également le rapport de durabilité publié par les grandes entreprises françaises. Lors de ces procédures, nous analysons la conformité réglementaire et la stratégie de votre entreprise pour vous permettre d'émettre un avis éclairé sur ces sujets.

## CRÉER UNE FEUILLE DE ROUTE D'ACTION DU CSE

---

Cet accompagnement vise à élaborer et déployer par étapes l'approche de votre CSE sur les enjeux environnementaux de votre entreprise. Définition d'actions, répartition des rôles, élaboration d'un calendrier opérationnel ... L'objectif : structurer et construire le suivi des conséquences environnementales de votre entreprise, afin d'exercer pleinement vos prérogatives.

## SUIVI DES INDICATEURS BDESE

---

Notre accompagnement vise à guider les représentants dans l'appropriation des nouveaux indicateurs obligatoires de la BDESE relatifs à la politique générale de l'entreprise, l'économie circulaire et le changement climatique. L'objectif : réaliser un suivi rigoureux de la stratégie de votre entreprise sur ces enjeux.

## NÉGOCIATION COLLECTIVE

---

Négociations sur l'impact de la transition écologique sur les besoins de compétences, sur les mobilités et le forfait mobilités durables ... Les thèmes obligatoires de négociation en matière environnementale ne cessent d'enrichir le périmètre des NAO. Des rendez-vous incontournables lors desquels nous vous accompagnons pour structurer un dialogue efficace.

## CRÉATION ET ANIMATION DE COMMISSION ENVIRONNEMENT

---

Une commission environnementale du CSE permet de structurer un cadre de réflexion et d'échange consacré à ces sujets, tant avec les salariés qu'avec la direction. Notre accompagnement vise à préparer la négociation en vue de la création de cette commission et de son animation sur les sujets que ses membres souhaitent développer.

## LOBBYISME

---

Les organisations syndicales sont attendues pour participer activement aux politiques européennes, nationales et sectorielles afin de réduire l'impact environnemental des activités, tout en veillant au respect des intérêts des travailleurs. Rencontres avec les décideurs, rédaction de rapports ou mobilisation de l'opinion publique, notre accompagnement vous aide à agir dans le débat public.

# NOS FORMATIONS

Nos formations ont vocation à vous permettre de devenir force de proposition et de représentation des intérêts des salariés en matière de transition écologique. À travers une montée en compétence adaptée à vos mandats et la construction de plans d'actions, participez à l'élaboration et au suivi de la stratégie climatique et environnementale de votre entreprise, de votre secteur.

## Évolutions réglementaires du périmètre des prérogatives environnementales des représentants du personnel ...

2017<sup>1</sup>

Les grandes sociétés mères françaises doivent désormais prévenir les risques d'atteintes graves à l'environnement liées à leurs activités, sur toute leur chaîne d'approvisionnement. Le système d'alerte des signalements doit être établi avec les organisations syndicales de l'entreprise.

2019<sup>2</sup>

La loi impose aux sociétés françaises de prendre en considération les enjeux environnementaux dans leurs activités. Une raison d'être peut préciser l'utilité sociétale et environnementale de l'entreprise. CSE et syndicats doivent contribuer à sa définition.

2021<sup>3</sup>

Le CSE dispose désormais de prérogatives environnementales et l'employeur doit le consulter sur « les conséquences environnementales des activités de l'entreprise » lors de ses consultations.

2022<sup>4</sup>

Les indicateurs environnementaux obligatoires à transmettre au CSE sont définis. Ils doivent être insérés dans la BDESE afin que les élus puissent exercer leurs nouvelles prérogatives. Ces informations concernent la politique générale de l'entreprise en matière environnementale, l'économie circulaire, le changement climatique.

2023<sup>5</sup>

Les entreprises soumises à la publication d'un rapport de durabilité doivent désormais consulter le CSE sur les informations contenues dans ce rapport, les moyens de les obtenir et de les vérifier.

<sup>1</sup> Loi n° 2017-399 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre

<sup>2</sup> Loi n° 2019-486 relative à la croissance et la transformation des entreprises

<sup>3</sup> Loi n° 2021-1104 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

<sup>4</sup> Décret n° 2022-678 relatif aux indicateurs environnementaux devant figurer dans la BDESE et aux formations économiques, sociales, environnementales et syndicales

<sup>5</sup> Ordonnance du 6 décembre 2023 relative à la publication et à la certification d'informations en matière de durabilité des sociétés commerciales

# 1. INITIATION AU DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL EN ENTREPRISE (4h)



Connaître les conséquences environnementales de nos activités

Comprendre le rôle des représentants du personnel dans la construction d'un dialogue environnemental en entreprise



Élus CSE, représentants et délégués syndicaux



Temps d'échanges, Ateliers interactifs, Quizz d'évaluation

## PROGRAMME

### 1. Introduction : " Transition écologique ", de quoi parle-t-on ?

Atelier participatif sur les notions fondamentales de changement climatique, pollutions, gestion des ressources et biodiversité

### 2. Pourquoi mettre en place le dialogue environnemental ?

- Intérêt pour les parties prenantes internes et externes de l'entreprise
- Suivi du respect de la réglementation et de la stratégie de son entreprise
- Implication des salariés

### 3. Les prérogatives environnementales du CSE

- Procédures d'informations/consultations obligatoires du CSE en matière environnementale
- Indicateurs environnementaux obligatoires de la BDESE
- Actions concrètes, retours d'expérience
- Mobilisation des salariés

# 2. EXERCER SES PRÉROGATIVES ENVIRONNEMENTALES (1 jour)



Appréhender la notion de "conséquences environnementales" d'une entreprise

Maîtriser le cadre réglementaire et l'étendue du mandat des représentants du personnel dans la construction du dialogue environnemental de l'entreprise



Élus CSE, représentants et délégués syndicaux



Temps d'échanges, Ateliers interactifs, Quizz d'évaluation

## PROGRAMME

1. Introduction : " Transition écologique ", de quoi parle-t-on ?  
Atelier participatif sur les notions fondamentales de changement climatique, pollutions, gestion des ressources et biodiversité
2. Conséquences environnementales des différents secteurs d'activité et plans de réduction
  - Activités humaines et enjeux environnementaux
  - Engagements internationaux et nationaux (Accord de Paris, Pacte vert, SNBC)
  - Conséquences sur les secteurs d'activité et les entreprises françaises
3. Cadre réglementaire des entreprises
  - Les publications obligatoires et leurs indicateurs
  - Intégration de la transition écologique à la stratégie de l'entreprise
  - Contrôle des plans de communication des entreprises en matière environnementale
4. Dialogue social et environnement
  - Évolution du droit du travail en matière de dialogue environnemental en entreprise
  - Étendue du mandat des représentants du personnel
  - Focus sur les procédures d'information/consultation du CSE matière environnementale
  - Négociations obligatoires et facultatives en matière environnementale

# 3. LA CONSULTATION DU CSE SUR LE RAPPORT DE DURABILITÉ (1 jour)



Comprendre les enjeux de cette nouvelle obligation et ses conditions de mise en œuvre

Savoir décrypter les indicateurs et leurs modalités de suivi pour pouvoir rendre un avis éclairé et motivé sur le contenu du rapport



Élus CSE, représentants et délégués syndicaux



Temps d'échanges, Ateliers interactifs, Quizz d'évaluation

## PROGRAMME

1. Décryptage de cette nouvelle obligation
  - Contexte d'adoption et cadre de mise en œuvre de cette nouvelle obligation pour les entreprises européennes et françaises
  - Imbrication du nouveau dispositif avec les réglementations françaises existantes en matière environnementale et sociale
2. Obligations applicables et évolutions attendues
  - Cadre réglementaire des entreprises
  - Thématiques et indicateurs imposés
  - Consultation des parties prenantes et analyse de double matérialité
  - Méthodologies de recueil et de traitement des données
3. Consultation du CSE
  - Temporalité de la consultation
  - Informations à transmettre au CSE / Lien avec la BDESE
  - Moyens de vérification et de suivi des informations et indicateurs par le CSE
4. Atelier de mise en pratique : Étude d'un rapport de durabilité

# 4. CRÉER LA FEUILLE DE ROUTE D'ACTIONS DE SON CSE (6 Ateliers de 4h)



Élaborer un calendrier opérationnel du dialogue environnemental de son CSE

Adopter des actions et objectifs concrets pour exercer pleinement ses prérogatives environnementales tout au long de l'année

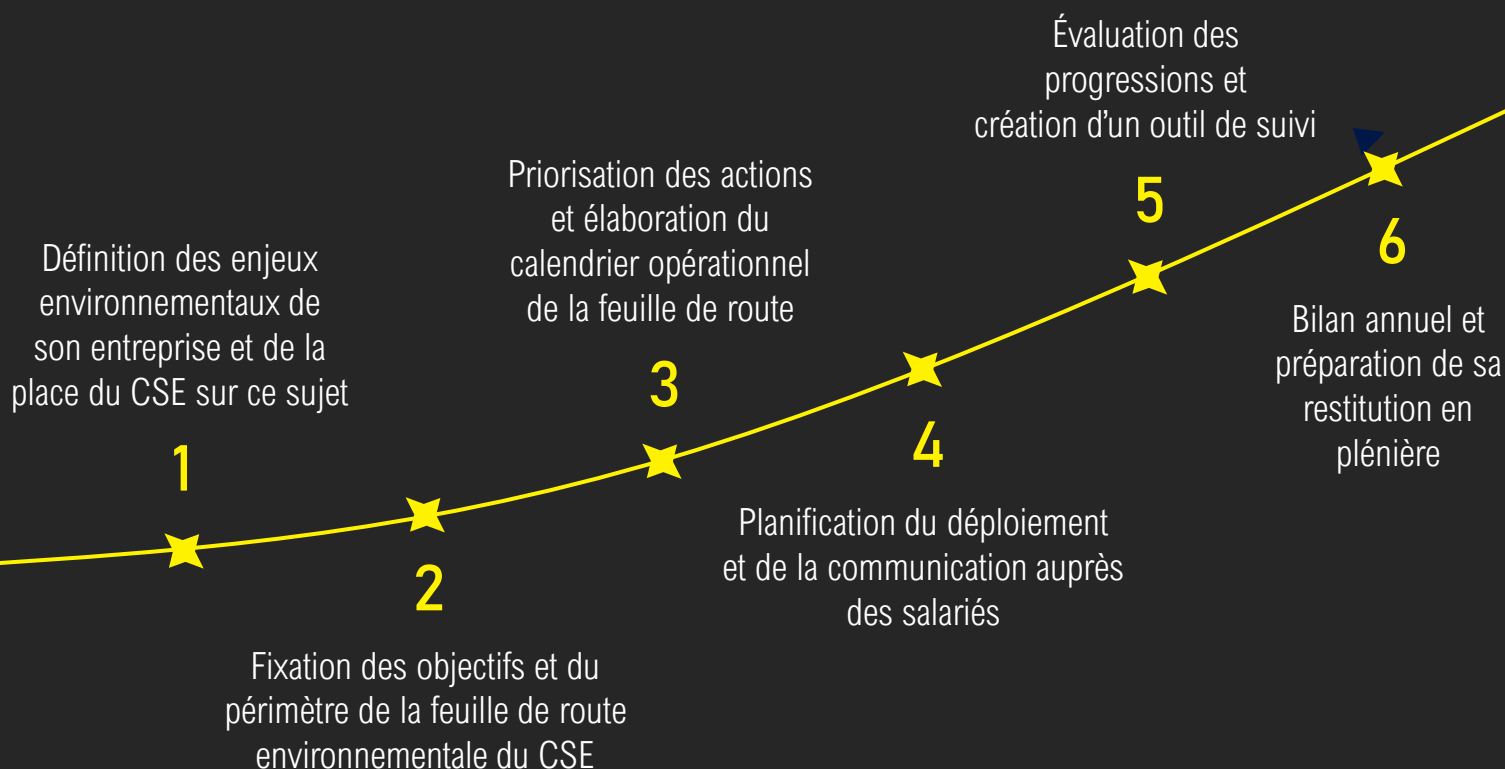


Élus CSE



Temps d'échanges, Ateliers interactifs, Quizz d'évaluation

## OBJECTIFS DES ATELIERS



# 5. NÉGOCIER UN ACCORD DE MOBILITÉ (1 jour)



Connaître le contexte réglementaire de l'adoption d'un accord de mobilité et les sujets de négociation obligatoires et facultatifs

Fixer le cadre de sa négociation et les bases de mise en œuvre de l'accord et de son suivi



Délégués syndicaux



Temps d'échanges, Ateliers interactifs, Quizz d'évaluation

## PROGRAMME

1. Les enjeux de la négociation
  - Problématiques environnementales et climatiques : la forte contribution des transports
  - Comment et pourquoi la mobilité est-elle devenue un thème obligatoire de négociation ?
2. Le cadre réglementaire
  - Contexte d'adoption de la loi d'orientation des mobilités (LOM)
  - Obligation de négociation en matière de déplacements domicile-travail
  - Focus sur le Forfait mobilité durable (FMD)
3. Étapes de la négociation
  - Aspects techniques (offre de transports, enjeux d'accessibilité au site, report modal...)
  - Techniques d'évaluation des besoins des salariés
  - Financements possibles
4. Atelier de mise en situation ... Comment définir les enjeux et objectifs de sa négociation et établir un calendrier de mise en œuvre et de suivi ?

# 6. INITIATION À LA FINANCE RESPONSABLE POUR LES REPRÉSENTANTS (4h)



Aborder les grands principes de l'Investissement Socialement Responsable, ses critères et moyens d'évaluation

Connaître les possibilités d'action et de négociation des représentants sur ces enjeux



Élus CSE, représentants et délégués syndicaux



Temps d'échanges, Ateliers interactifs, Quizz d'évaluation

## PROGRAMME

1. ISR, ESG, IR, de quoi parle-t-on ?
  - Définition des notions
  - Évolutions réglementaires
2. Mesures et déterminants de choix d'allocation d'actifs
  - Les agences de notation
  - Les typologies d'actifs
  - Focus sur la fiabilité de l'information
3. Panorama des encours de l'investissement responsable
  - Politique d'engagement versus politique d'exclusion
  - Investissement Socialement Responsable vs critères ESG
  - Labels ou certifications ?
4. Rôles et leviers de négociation des représentants
  - Prérogatives légales des représentants du personnel en matière d'investissement responsable
  - Thèmes de négociation et de consultation
  - Placement des actifs du CSE

# NOS OUTILS DE MOBILISATION (ASC)

---

## RÉALISER LE BILAN CARBONE® DU BUDGET ASC

---

Réaliser le Bilan Carbone® du budget ASC de son CSE, c'est identifier les postes de dépense les plus émetteurs de gaz à effet de serre afin d'élaborer un plan de réduction et impliquer les salariés à travers sa diffusion.

## CONFÉRENCES

---

Donner la parole à un conférencier sur les grands enjeux du développement durable ou une thématique en particulier permet de susciter l'intérêt et la curiosité des salariés, le temps d'une conférence menée par un spécialiste reconnu.

## FRESQUE DU CLIMAT

---

Atelier de formation participatif et créatif sur le fonctionnement du climat et les conséquences de son dérèglement. Il se déroule en 3 heures et s'adresse aussi bien aux novices qu'aux connaisseurs.

## ATELIERS DE SENSIBILISATION / ÉVÉNEMENTS

---

Thématiques diverses selon les attentes des salariés, pour l'apprentissage de connaissances et bonnes pratiques : déchets, alimentation responsable, empreinte carbone individuelle ...

## FRESQUE DU NUMÉRIQUE

---

Atelier de formation aux conséquences environnementales du numérique. Il vise à expliquer les enjeux et actions possibles à mettre en place pour évoluer vers un usage du numérique plus responsable.

## THÉÂTRE D'ENTREPRISE

---

Le théâtre d'entreprise favorise les prises de conscience et permet d'amorcer des échanges constructifs. Il s'agit d'une pièce écrite et jouée par des comédiens professionnels sur les enjeux environnementaux en entreprise, suivie d'un débat avec les spectateurs

# CONTACT

---



10 rue Jean Baptiste Say 75009 Paris



[www.gate17.fr](http://www.gate17.fr)



[contact@gate17.fr](mailto:contact@gate17.fr)



06 03 66 72 30

Construire

la transition

écologique,

dans l'intérêt

des salarié.es